



LA GRANDE TOURNÉE

#2/2020

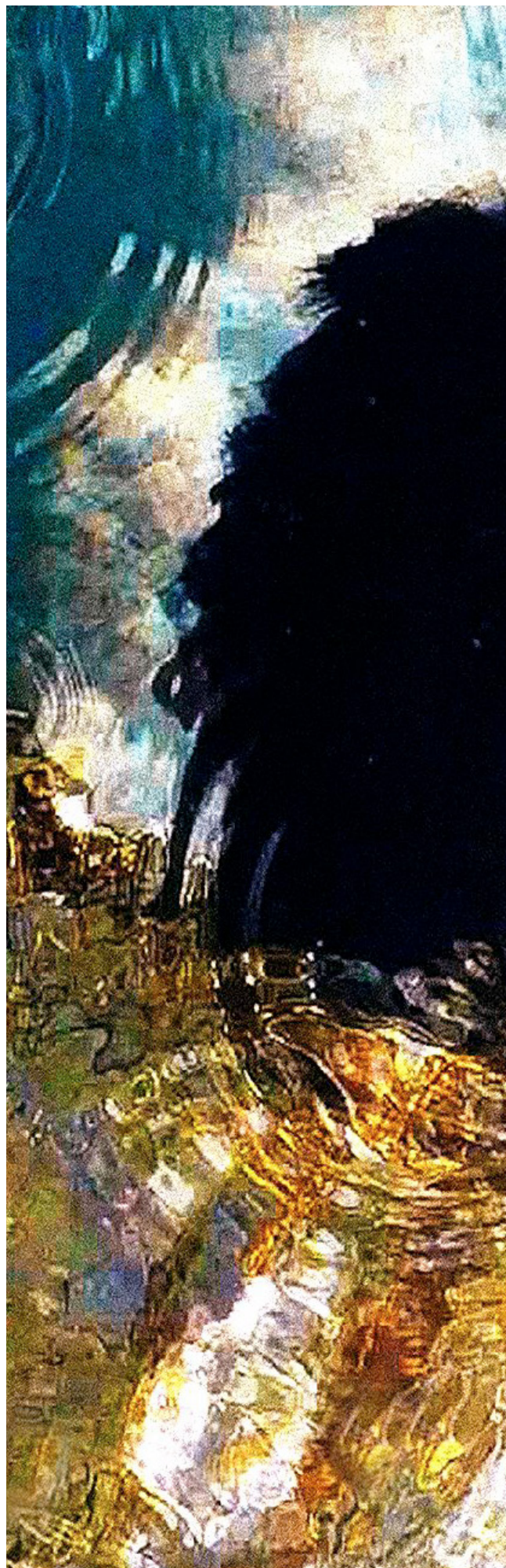
FILMS ET CINÉASTES
DES PAYS DE LA LOIRE

LA GRANDE TOURNÉE #2 / 2020

MODE D'EMPLOI

SOMMAIRE

- . PRÉSENTATION
- . OBJECTIFS
- . SÉLECTION
- . PROGRAMMATION
- . INSCRIPTION
- . PARTICIPATION
- . CONTACTS



PRÉSENTATION

Vous êtes une salle de cinéma ou une médiathèque des Pays de la Loire ?

Accueillez une séance de La Grande Tournée, dispositif de valorisation des films écrits, réalisés, produits en Pays de la Loire ou aidés par le fonds d'aide de la Région Pays de la Loire.

Le dispositif repose sur un principe simple : **faire émerger chaque année un cru régional** qui labellise une sélection de films pour faciliter le repérage des programmeurs dans l'océan que constitue la production régionale. La **rencontre entre les cinéastes et les habitants étant au cœur de cette « Grande Tournée », chaque séance est accompagnée** par un membre de l'équipe du film pour créer des ponts, des espaces d'échanges et de rencontres entre les spectateurs et les professionnels du cinéma.

Imaginé en concertation avec les professionnels, La Plateforme, fédération transversale du cinéma et de l'audiovisuel, porte ce dispositif pour renforcer les liens entre les acteurs de la filière : il s'agit d'inventer le rouage manquant pour rendre visible la vitalité de la création régionale et associer création et diffusion dans un système vertueux qui profite aux spectateurs, aux artistes et aux diffuseurs.



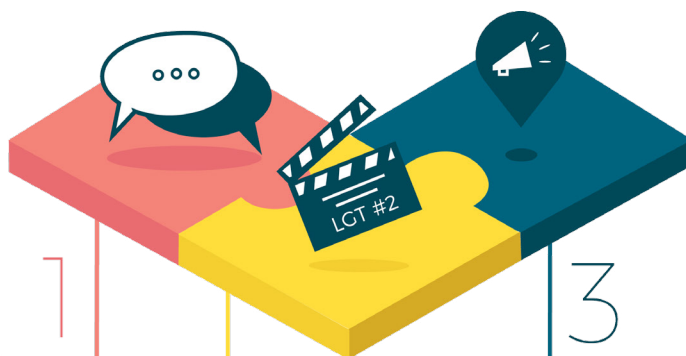
Sélection
annuelle

Outils en ligne
pour préparer
les séances

Soutien
organisationnel
et financier de
La Plateforme

Séances
en présence
d'un membre
de l'équipe du film

OBJECTIFS



1
Permettre aux spectateurs de rencontrer des artistes de leur région.

2

Rendre visible la vitalité et la diversité de la création en région, soutenir la diffusion d'un cinéma à l'économie souvent fragile.

3

Participer à l'animation culturelle des salles et des lieux de diffusion et à la dynamisation du territoire régional.

SÉLECTION

LES CRITÈRES

La sélection reflète la **diversité de la création régionale** : cinéma et audiovisuel, documentaire et fiction, court et long métrage. Les films sont sélectionnés sur la base de leur qualité artistique et de leur capacité à être accompagnés par un membre de l'équipe du film.

Ils doivent justifier d'au moins un des critères ci-dessous :

- Auteur-réalisateur résidant en région des Pays de la Loire ;
- Producteur majoritaire implanté sur le territoire ;
- Tournage sur le territoire ;
- Films aidés par le fonds d'aide à la création de la Région Pays de la Loire.

LE COMITÉ

Le comité de sélection est constitué de représentants des professionnels du cinéma et de l'audiovisuel, particulièrement des diffuseurs. Ces membres sont représentatifs de l'ensemble du territoire régional.

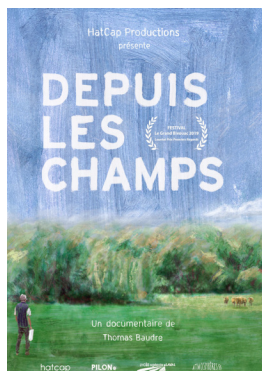
PROGRAMMATION

Choix n°1 : un long métrage



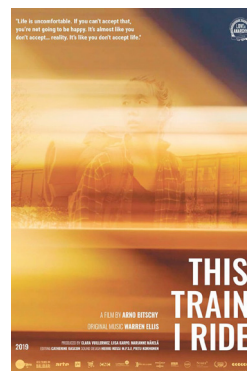
À LA RECHERCHE DE
L'HOMME À LA CAMÉRA
Boutheyna Bouslama
76'

ou



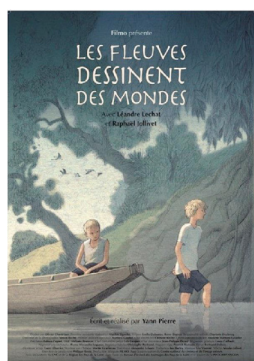
DEPUIS LES CHAMPS
Thomas Baudre
52'

ou



THIS TRAIN I RIDE
Arno Bitschy
79'

Choix n°2 : un court métrage + un long métrage



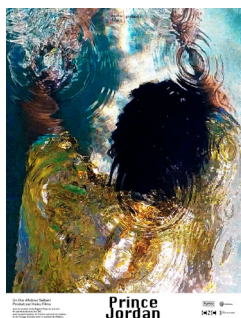
LES FLEUVES DESSINENT DES MONDES
Yann Pierre
23'

+



À CONTRE-COURANT
François Guillement
52'

Choix n°3 : un programme de courts métrages



PRINCE JORDAN
Adrien Selbert
29'

+



GRAIN DE POUSSIÈRE
Léo Kraus
19'

+



NOÉE DANS
LA TEMPÊTE
Mathilde Chavanne
23'

+



CE N'EST QU'APRÈS
Vincent Pouplard
29'

INSCRIPTION

La Grande Tournée est ouverte aux **salles de cinéma et aux médiathèques des Pays de la Loire**.

1. Via le formulaire en ligne, le lieu de diffusion dépose une demande d'inscription. Il est notamment invité à exprimer ses motivations à participer à « La Grande Tournée », à s'assurer que les conditions techniques de projection sont bien réunies, à proposer une date et à opter pour le film de son choix.

DEMANDE D'INSCRIPTION :

https://form.zonefestival.com/?k=plateforme_g2

Nb : Dans le cas où le nombre de candidatures au dispositif dépasserait le plafond de séances prévues, le comité de sélection est chargé de sélectionner les lieux participants en respectant le critère de la diversité des lieux, des territoires et des publics.

Dans le cas où une salle et une médiathèque d'une même ville seraient candidates, la salle de cinéma, en tant que lieu naturel de la diffusion cinématographique, sera privilégiée.

2. Si l'inscription est validée, La Plateforme et le lieu de diffusion s'accordent sur une date de séance, en fonction des disponibilités de l'intervenant et des contraintes du lieu.

3. Le lieu de diffusion organise la séance (communication, contact avec l'ayant droit, organisation logistique...), avec le soutien de La Plateforme.



OUTILS SUR LE SITE INTERNET

Pour faciliter l'appropriation des films par les programmeurs, La Plateforme propose des outils et des ressources :

VISIONNAGE

Chaque film dispose d'une page dédiée qui intègre des fonctionnalités de visionnage sécurisé développées pour les programmeurs.

DOCUMENTS RESSOURCES

Un dossier d'accompagnement est produit pour chaque film. Il inclut une fiche technique, un synopsis, une note critique et un entretien avec le réalisateur.

PARTICIPATION

MODALITÉS DE DIFFUSION

SEANCE COMMERCIALE

> Salles de cinéma

Partage des recettes entre ayant droit et exploitant conformément aux modalités usuelles et selon les conditions fixées entre l'ayant droit et La Plateforme.

Pour chaque film de La Grande Tournée, un numéro de visa temporaire sera disponible.

SEANCE NON COMMERCIALE

> Médiathèques

Un tarif de location est négocié par La Plateforme avec l'ayant droit spécialement pour La Grande Tournée.

100€ HT pour un long métrage, 100€ HT pour le programme de courts métrages, 125€ HT pour le programme un court + un long métrages.



LE RÔLE DU LIEU D'ACCUEIL

C'est le lieu d'accueil qui est organisateur de la séance : dans cette optique il s'engage à mettre en œuvre les moyens humains, économiques, techniques et de communication nécessaires à la réussite de l'événement.

Avant la séance, il se charge de prendre contact avec l'ayant droit, de réceptionner et de vérifier le support de projection, d'organiser le déplacement de l'invité et de la communication.

Le jour de la séance, il accueille l'invité et anime le débat avec le public, seul ou avec un membre de l'équipe de La Plateforme.

Après la séance, il adresse à La Plateforme un court bilan de la séance.

À la charge du lieu d'accueil

- Frais d'accueil de l'invité : repas et nuitée ;
- Frais de location du film ou partage de recette.

LE RÔLE DE LA PLATEFORME

LE RÔLE DE LA PLATEFORME

- Suivre et animer le comité de sélection en charge de définir la programmation annuelle ;
- Publier pour chaque film sélectionné des documents d'accompagnement ;
- Négocier les modalités financières avec les ayants droits et se charger des demandes de numéro de visa auprès du CNC ;

À LA CHARGE DE LA PLATEFORME

- Rémunération d'un invité par séance à hauteur de 150€ brut ;
- Déplacement de l'invité.

CONTACTS

LA PLATEFORME

Pôle cinéma audiovisuel des Pays de la Loire

28 boulevard Benoni Goullin - 44 200 Nantes
02 40 74 10 62
contact@laplateforme.net
www.laplateforme.net

LA PLATEFORME, PÔLE CINÉMA AUDIOVISUEL DES PAYS DE LA LOIRE PRÉSENTE

LA GRANDE TOURNÉE *#2/2020*

FILMS ET CINÉASTES DES PAYS DE LA LOIRE


LA PLATEFORME

 Région
PAYS
de la
LOIRE

 Loire
Atlantique

